

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 3–6 juin 2014

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 9 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2014/9-C/2

19 mai 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – MAURITANIE 200640

Protéger les moyens d'existence, réduire la dénutrition et renforcer la résilience

Nombre de bénéficiaires	604 752
Durée du projet	1 ^{er} juillet 2014–31 décembre 2016 (30 mois)
Code du marqueur d'égalité des sexes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	40 739 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	40 406 170
Espèces/bons et coûts connexes	26 987 278
Développement et augmentation des capacités	1 005 486
Coût total pour le PAM	82 608 100

*<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMD*: Mme D. Brown Courriel: denise.brown@wfp.org

Directeur de pays: M. J. Suvanto Courriel: janne.suvanto@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

RÉSUMÉ

L'insécurité alimentaire en Mauritanie résulte de la pauvreté, de la dégradation de l'environnement et de chocs cycliques. Selon de récentes évaluations, 14 pour cent de la population est exposée de manière chronique à l'insécurité alimentaire, et des milliers d'autres personnes se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure annuelle. L'insécurité alimentaire dans la zone urbaine de Nouakchott a fortement augmenté ces dernières années.

L'insuffisance de la consommation alimentaire et le manque de diversité du régime alimentaire, auxquels s'ajoutent de mauvaises pratiques de soins et un accès inadéquat à l'eau, à l'assainissement et aux services de santé, sont à l'origine de l'état nutritionnel médiocre de la population. Le taux de malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 59 mois augmente entre les récoltes et la période de soudure et atteint alors des niveaux dépassant le seuil jugé "grave" par l'Organisation mondiale de la Santé.

La présente intervention représente un changement d'orientation stratégique pour le PAM en Mauritanie, car elle harmonise les activités à trois niveaux: i) au sein du PAM; ii) avec les partenaires, à la faveur de la planification et du suivi à l'échelle des communautés; et iii) avec les systèmes publics. Les filets de sécurité seront associés à des activités visant à créer des avoirs communautaires et à étoffer les compétences, afin de donner aux ménages les moyens de faire face aux chocs. La stratégie en matière de nutrition, axée sur les chocs saisonniers, prévoit de développer les capacités du Gouvernement, des partenaires coopérants et des communautés, tout en veillant à ce que les bénéficiaires participent à l'action menée.

L'intervention appuie les Objectifs stratégiques 1, 3 et 4 énoncés dans le Plan stratégique du PAM pour 2014-2017 et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 3, 4, 5 et 7. Elle est conforme aux stratégies du Gouvernement relatives à la réduction de la pauvreté, à la nutrition et à la lutte contre la malnutrition, et tient compte des déficits vivriers prévus en 2014.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Mauritanie 200640, "Protéger les moyens d'existence, réduire la dénutrition et renforcer la résilience" (WFP/EB.A/2014/9-C/2), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. La Mauritanie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier, situé au 155^{ème} rang sur 186 pays au classement de l'indice de développement humain et au 139^{ème} rang sur 148 en ce qui concerne les inégalités entre les sexes. L'espérance de vie à la naissance est de moins de 59 ans et un enfant sur dix n'atteint pas l'âge de 5 ans¹. Sur les 3,4 millions de personnes dénombrées lors du recensement de 2013, 51 pour cent sont des femmes². La croissance démographique annuelle est de 2,5 pour cent et le taux de fécondité est en moyenne de 4,4 naissances par femme¹.
2. Un Mauritanien sur quatre vit avec moins de 1,25 dollar É.-U. par jour¹. Près de 62 pour cent de la population vit dans la pauvreté - une pauvreté multidimensionnelle¹; 60 pour cent de la main-d'œuvre n'a reçu aucune éducation formelle, et 40 pour cent de la population est illettrée³.
3. La plupart des personnes vulnérables vivent en milieu rural et subsistent grâce aux pâturages et à l'agriculture pluviale; les sols sont appauvris et les terres épuisées⁴. La moitié de la population vit en milieu urbain, dont un quart à Nouakchott; pendant la période de soudure, les personnes vulnérables migrent vers les zones urbaines⁵.
4. La Mauritanie est un pays sûr, même si la situation dans le Sahel est imprévisible. En raison du conflit au Mali, 66 000 réfugiés sont arrivés en Mauritanie, ce qui fait peser une charge supplémentaire sur les communautés se trouvant le long de la frontière⁶.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

5. La sécurité alimentaire des ménages est conditionnée par la production rurale et la migration vers les centres urbains. Pendant les cinq dernières périodes ayant suivi les récoltes⁷, 14,5 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, grave dans 6,1 pour cent des cas⁸. La prévalence de l'insécurité alimentaire était en moyenne de 24,8 pour cent, et celle de l'insécurité alimentaire grave de 9,2 pour cent. Lors de la crise alimentaire de 2011-2012, 32,2 pour cent de la population était en situation d'insécurité alimentaire, grave dans 12,5 pour cent des cas.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. Rapport 2013 sur le développement humain. New York.

² Ministère des affaires économiques et du développement. Bureau national de la statistique. Rapport des résultats préliminaires provisoires du recensement général de la population. Avril 2013.

³ Le programme de pays 200251 vise notamment à remédier à la faiblesse des taux de fréquentation scolaire et aux disparités entre les sexes dans l'accès à l'éducation.

⁴ Enquête permanente sur les conditions de vie (EPCV) (2008); système de suivi de la sécurité alimentaire (2009-2013).

⁵ Action contre la Faim Espagne et Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS NET); Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Évaluation de la population de 2013.

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Décembre 2013. Le PAM aide ces réfugiés dans le cadre de l'opération d'urgence régionale 200438.

⁷ Les données ont été analysées à partir de juillet pour la période de soudure, et de décembre pour la période suivant les récoltes.

⁸ Au cours des cinq dernières périodes ayant suivi les récoltes, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée (grave entre parenthèses) dans les zones rurales et urbaines était: 376 000 (145 000) en 2009; 222 000 (75 000) en 2010; 595 000 (296 000) en 2011; 565 000 (178 000) en 2012; et 635 000 (182 000) en 2013. PAM et Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Système de suivi de la sécurité alimentaire (2009-2013).

6. En Mauritanie, seulement 0,5 pour cent des terres sont arables et la production agricole ne permet de répondre qu'à 30 pour cent des besoins alimentaires. La dégradation de l'environnement, la désertification et l'imprévisibilité des précipitations ont des répercussions pour les populations rurales qui sont tributaires des pâturages et des cultures; les ménages ruraux pauvres ont des stocks qui ne leur durent qu'entre trois et six mois, et ils utilisent une partie de leur récolte pour rembourser leurs dettes⁹. Les ménages dirigés par une femme sont particulièrement vulnérables car les femmes possèdent rarement des terres, ont peu accès au crédit et ont peu de pouvoir de décision¹⁰.
7. Soixante pour cent de la population en situation d'insécurité alimentaire vit dans les zones agricoles et agropastorales pluviales¹¹. La production des ménages couvre 12 pour cent des besoins alimentaires; un tiers des aliments nécessaires sont achetés et le reste provient de dons, d'emprunts ou de la cueillette d'aliments sauvages¹². Il n'y a pas d'irrigation en dehors de la vallée du fleuve Sénégal.
8. Les prix alimentaires sont restés élevés depuis 2010. La crise de 2012 a entraîné des pertes de bétail allant de 10 pour cent à 50 pour cent, dont les effets restent perceptibles¹³. Ces chocs conjugués ont contribué à la diminution du pouvoir d'achat, à la dégradation des avoirs productifs et à l'augmentation de l'exode rural¹⁴. Les plus vulnérables font face aux difficultés saisonnières en réduisant les dépenses de santé et en déscolarisant les enfants, ce qui limite le développement à long terme¹⁵.
9. À Nouakchott, le taux d'insécurité alimentaire a atteint 16,9 pour cent au plus fort de la crise de la sécheresse en juillet 2013, alors qu'il était de 1,5 pour cent en juillet 2009¹⁶. Les ménages urbains les plus pauvres doivent faire face aux coûts élevés des denrées, au renchérissement du prix de l'eau et à l'instabilité des marchés du travail¹⁷. En 2013, les inondations ont aggravé la situation des ménages vulnérables.
10. Le soutien traditionnellement offert par les communautés constitue un filet de sécurité pour les ménages vulnérables, mais il risque de se ressentir des chocs économiques et climatiques.
11. La récolte 2013-2014 est supérieure de 19 pour cent à la moyenne sur cinq ans, mais elle est inférieure de 15 pour cent à la récolte de la période de végétation précédente. Les récentes inondations et les infestations acridiennes susceptibles de se produire sont des risques supplémentaires. Nouakchott et toutes les régions du sud ont été répertoriées dans le Cadre harmonisé comme des zones à problème¹⁸.

⁹ Système de suivi de la sécurité alimentaire; CSA/PAM, juillet 2013. Save the Children, profils des moyens d'existence en Mauritanie (2009 et 2010).

¹⁰ EPCV (2008), système de suivi de la sécurité alimentaire (juillet 2013).

¹¹ Action contre la Faim Espagne et FEWS NET. Système de suivi de la sécurité alimentaire (juillet 2013); FEWS NET, profils des moyens d'existence; évaluation du PAM (2002).

¹² Suivi post-distribution et système de suivi de la sécurité alimentaire.

¹³ La vente de bétail est la principale stratégie de survie des ménages.

¹⁴ Système de suivi de la sécurité alimentaire (juillet 2013).

¹⁵ PAM. Analyse des marchés en Mauritanie. décembre 2011.

¹⁶ Système de suivi de la sécurité alimentaire (2008–2013).

¹⁷ Système de suivi de la sécurité alimentaire (juillet 2013); Save the Children. *Household Economy Approach Analysis: Zone péri-urbaine* (Nouakchott), 2009–2010.

¹⁸ Gouvernement mauritanien, Ministère du développement rural – CSA. 2013. Perspectives agricoles et alimentaires en Mauritanie 2013–2014. Novembre.

12. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont tributaires des céréales, de l'huile et du sucre, et leur consommation est généralement nettement inférieure aux besoins minimums quotidiens¹⁹. Quarante-huit pour cent des ménages en milieu rural et 60 pour cent des ménages dans les zones urbaines ont accès à l'eau potable²⁰. Dans 76 pour cent des ménages, les enfants de moins de 5 ans mangent comme les adultes, ce qui peut les empêcher d'avoir une croissance et un développement optimums¹⁷. Vingt-sept pour cent seulement des enfants sont allaités exclusivement au sein pendant les six premiers mois, et 28,8 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois n'ont pas accès à un régime alimentaire suffisamment varié.
13. À l'échelle nationale et sur cinq ans, le taux moyen de malnutrition aiguë globale chez les enfants âgés de 6 à 59 mois pendant la période suivant la récolte est de 6,5 pour cent, tandis que dans le sud, la prévalence avoisine le seuil de 10 pour cent jugé "grave" par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La prévalence moyenne sur cinq ans de la malnutrition aiguë globale pendant la période de soudure est supérieure à 12 pour cent au niveau national, et dépasse le seuil d'urgence de 15 pour cent de l'OMS dans six régions²¹. La malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 59 mois était en moyenne de 25 pour cent au cours des cinq dernières années²².
14. La prévalence de l'anémie chez les enfants de 6 à 59 mois dépasse le niveau de 40 pour cent jugé "critique" par l'OMS dans toutes les régions. Chez les femmes âgées de 15 à 49 ans qui ne sont pas enceintes, la prévalence de l'anémie est de 54,2 pour cent au niveau national¹⁷.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

Politiques, capacités et actions du Gouvernement

15. Les politiques gouvernementales sont exposées dans la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (2012-2015), le Plan d'action intersectoriel pour la nutrition (2011-2015) et le Protocole national de gestion de la malnutrition aiguë (décembre 2011). Le PAM est le dépositaire et le gestionnaire des financements alloués par le Fonds pour l'adaptation au changement climatique, qui appuie la Déclaration de politique environnementale et du développement durable (mars 2011) et le Plan d'action national pour l'environnement (2012-2016). Le PAM aide la Mauritanie à tenir les engagements qu'elle a pris eu égard au mouvement Renforcer la nutrition et au partenariat Redoubler d'efforts en vue d'éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (partenariat REACH), ainsi que dans le cadre de sa participation à l'étude sur le coût de la faim faisant intervenir plusieurs pays. L'initiative Emel du Gouvernement vise à atténuer les chocs en organisant la vente de denrées subventionnées et la distribution gratuite et ciblée de vivres.

¹⁹ Système de suivi de la sécurité alimentaire (juillet 2013); PAM et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2013. *Food Security and Nutrition Cross-Analysis*. Juillet.

²⁰ Résultats préliminaires - Enquête démographique et de santé/enquête en grappes à indicateurs multiples (2011); enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition (enquête SMART) (janvier 2013).

²¹ Régions d'Assaba, de Brakna, de Gorgol, de Guidimakha, d'Hodh El Gharbi et de Tagant; séries d'enquêtes SMART (2008-2013).

²² Enquête SMART (juillet 2013).

Politiques, capacités et actions des autres principaux intervenants

16. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et le PAM collaborent dans les régions d'Assaba et de Guidimakha pour mettre en œuvre une intervention harmonisée visant à favoriser la sortie de la crise et le renforcement de la résilience, financée par EuropeAid. Action contre la Faim, la Croix-Rouge française et le Groupe de recherches et d'échanges technologiques (GRET) mènent une intervention coordonnée similaire dans les régions de Gorgol et de Brakna. Action contre la Faim, Oxfam, Save the Children et World Vision International font partie des organisations non gouvernementales (ONG) qui œuvrent dans les domaines du développement rural, de la nutrition et des transferts monétaires.

Coordination

17. Le PAM participe au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et au processus d'évaluation des besoins humanitaires. Il codirige le groupe de travail chargé de la sécurité alimentaire avec la FAO et participe au groupe technique sur la nutrition dirigé par l'UNICEF. Le PAM, l'UNICEF et le Ministère de la santé déterminent ensemble la couverture géographique assurée par les centres de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée (CRENAM) ou de malnutrition aiguë grave (CRENI). Le Ministère des affaires économiques et du développement codirige le Comité directeur de la Stratégie nationale de protection sociale, qui gère la base de données nationale relative aux ménages vulnérables²³, les activités en lien avec la sécurité alimentaire (avec le CSA) et les activités prévoyant des transferts d'espèces avec le ministère.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

18. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200640 prévoit de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels immédiats des ménages vulnérables, de mettre en place des filets de sécurité pour protéger les moyens d'existence, et de renforcer durablement les capacités des ménages, des communautés et des systèmes publics afin d'accroître la résilience face aux chocs. L'IPSR 200474 fournit actuellement un appui pendant une année; l'IPSR 200640 portera la durée de ce soutien à deux ans et demi pour stabiliser la situation des ménages vulnérables en accroissant la production et en améliorant l'intégration dans l'économie²⁴. Le développement des capacités et les orientations du PAM en matière de problématique hommes-femmes sont des thèmes transversaux. L'IPSR 200640 contribue à la réalisation des Objectifs stratégiques 1, 3 et 4 du PAM²⁵.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

19. L'IPSR 200640 prévoit des activités d'assistance qui seront menées dans certaines zones géographiques ou s'intégreront dans des programmes. La stratégie comporte trois axes: la

²³ Le PAM est la principale référence technique pour le ciblage.

²⁴ La durée de l'aide est de 12 mois pour les CRENAM, de 6 mois pour les activités de supplémentation alimentaire généralisée et de 8 mois pour les activités liées à la sécurité alimentaire (activités ACA et distributions générales de vivres).

²⁵ Plan stratégique du PAM pour 2014–2017. Objectif stratégique 1 – Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence; Objectif stratégique 3 – Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels; et Objectif stratégique 4 - Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim.

synergie entre les opérations du PAM, notamment: i) l'alimentation scolaire, qui relève du programme de pays 200251 ; ii) l'aide aux réfugiés, qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'urgence 200438 ; iii) les mesures touchant l'environnement, menées avec l'appui du Fonds pour l'adaptation au changement climatique; et iv) les filets de sécurité concernant le développement rural et la nutrition, ainsi que la résilience, prévus dans le cadre de la présente IPSR; l'harmonisation avec l'action menée par les partenaires grâce à la planification et au suivi à l'échelle des communautés; et le regroupement avec des systèmes gouvernementaux plus larges, qui appuient la protection sociale. Le chevauchement des activités sera évité et une intervention ciblée menée pour Nouakchott sera transposée à plus grande échelle.

20. La stratégie est conforme aux recommandations formulées à l'issue d'évaluations internes et externes, qui préconisent d'améliorer l'intégration des programmes nutritionnels, d'offrir un appui alimentaire saisonnier ciblé, de mener des activités Assistance alimentaire pour la création d'avoires (ACA) afin de faire reculer le recours à des mécanismes de survie préjudiciables, et de transposer à plus grande échelle l'utilisation des transferts monétaires. Les filets de sécurité seront associés à des activités de redressement rapide pour aider les ménages vulnérables pendant huit mois de l'année, et la résilience sera renforcée grâce à la création d'avoires et au développement des compétences.
21. Un déficit vivrier est prévu en 2014; la sécurité alimentaire et la nutrition feront l'objet d'un suivi et l'IPSR 200640 sera adaptée en conséquence. Cette IPSR concorde avec les cycles du PNUAD et du programme de pays du PAM, qui s'achèvent en 2016. Les activités consacrées à la nutrition et au développement rural, qui relevaient précédemment du programme de pays, ont déjà été transférées à l'IPSR 200474. Le programme de pays ne s'occupera plus que des activités d'alimentation scolaire, qui seront harmonisées avec celles menées dans le cadre de la présente IPSR (200640). Le PAM continuera de travailler avec le Ministère des affaires économiques et du développement, les organismes des Nations Unies et les ONG partenaires sur les questions touchant le changement climatique, la résilience en milieu rural et le plan d'action pour la nutrition orchestré par le Gouvernement.

⇒ *Accroître les avoires et les compétences ainsi que la préparation aux situations d'urgence*

22. Des distributions générales de vivres et des transferts d'espèces non assortis de conditions seront organisés au plus fort de la période de soudure (juillet-septembre). Si possible, des activités de communication seront menées pour aider les communautés à mieux exploiter les avoires créés (compostage, techniques agricoles améliorées et gestion des ressources naturelles) ou évoquer les pratiques d'alimentation maternelle et infantile et des questions relatives à l'éducation et à l'hygiène.
23. Les activités de transferts d'espèces et de vivres cibleront les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave²⁶. Elles aideront les communautés rurales à se doter de stocks de vivres et d'avoires et, en fonction de la saison, de la zone de subsistance et de l'environnement, appuieront la collecte de l'eau, la remise en état des champs et des pâturages appauvris ainsi que des dunes, l'utilisation de l'irrigation pour les cultures de plantes nutritives²⁷, l'édification de zones coupe-feu et la plantation d'arbres.
24. Le PAM œuvrera avec les communautés pour encourager la participation des femmes aux travaux de tous les comités chargés de la prise de décisions ainsi qu'à des activités ciblées.

²⁶ Selon les données collectées sur cinq ans grâce au système de suivi de la sécurité alimentaire et issues de l'enquête menée en juillet 2013, 190 000 personnes sont régulièrement en situation d'insécurité alimentaire grave, et 200 000 le deviennent pendant la période de soudure.

²⁷ Choiesies en collaboration avec la FAO.

Les activités ACA seront conçues en tenant compte du contexte et des capacités des partenaires, ainsi que de la nécessité de réduire les difficultés découlant pour les femmes de leur participation à certains travaux, et d'appuyer les compétences qui contribuent à accroître la valeur et l'impact à long terme des avoirs.

25. Dans les zones urbaines, le PAM collabore avec le Ministère des affaires économiques et du développement, les communautés, le Service de coopération et d'action culturelle, le GRET et la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (Agence allemande de coopération internationale). Les activités ACA seront définies avec les partenaires et les communautés et axées sur la génération de revenus. Elles seront liées dans la mesure du possible à l'assainissement, à l'approvisionnement en eau ou à la réduction des risques d'inondation.
26. Les stocks alimentaires villageois de sécurité constituent un filet de sécurité pour les communautés vivant dans des zones rurales reculées et qui sont en situation d'insécurité alimentaire modérée. Ces stocks peuvent stimuler la production si les achats sont effectués localement; des mesures de sensibilisation sont prises pour encourager les particuliers à vendre une petite partie de leur récolte, la priorité étant accordée à ceux qui ont le plus besoin d'un revenu. Les stocks alimentaires villageois de sécurité sont utiles pour les groupes qui vivent d'activités agricoles, agropastorales et pastorales.
27. Compte tenu des constatations formulées récemment par la Banque mondiale au sujet des stocks alimentaires villageois de sécurité et du système Emel du Gouvernement²⁸, et en collaboration avec les ONG et la FAO, l'IPSR soutiendra lesdits stocks en assurant des stages de formation et un suivi en rapport avec la gestion et l'approvisionnement. Les liens avec la production locale permettront de faire des stocks alimentaires villageois de sécurité des avoirs durables qui contribuent à renforcer la résilience; les possibilités de constituer de tels stocks pour des cultures autres que les céréales seront examinées. Les parties prenantes s'emploieront à déterminer ensemble le meilleur emplacement pour ces stocks et les boutiques du système Emel, afin de garantir une bonne couverture géographique et d'éviter les chevauchements.

⇒ *Traitement et prévention de la malnutrition aiguë*

28. La supplémentation alimentaire ciblée permet de traiter tout au long de l'année la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition, par l'intermédiaire des CRENAM gérés par les communautés. Le PAM appuie les activités de dépistage systématique et d'orientation et, en collaboration avec le Ministère de la santé, le CSA, les ONG et l'UNICEF, il effectue deux fois par an un dépistage à grande échelle de la malnutrition chez les enfants et les mères à l'aide de critères de mesure du périmètre brachial, et il oriente ceux qui en ont besoin vers des centres de nutrition.
29. Le PAM continuera de fournir des rations familiales à emporter aux bénévoles qui ont été formés et qui apportent un soutien nutritionnel aux bénéficiaires sur les sites des CRENAM et font connaître les meilleures pratiques en matière de nutrition. Dans le cadre du renforcement de sa collaboration avec l'UNICEF, le PAM mettra en place des transferts monétaires au profit des aidants qui accompagnent les enfants atteints de malnutrition aiguë grave, en vue de réduire le nombre de personnes hospitalisées qui quittent les sites des

²⁸ Hourticq, J. et Abdawa, L. 2013. Note d'évaluation des filets de sécurité alimentaires du programme Emel. Banque mondiale. Washington (octobre).

CRENI. Les transferts monétaires permettent de couvrir les centres dépourvus de cuisines, et simplifient la logistique.

30. La supplémentation alimentaire généralisée contribue à atténuer la malnutrition aiguë dans les régions où les taux se situent au-dessus du seuil d'urgence, ou au-dessus du niveau jugé "grave" lorsqu'en parallèle le taux d'insécurité alimentaire est élevé. Elle ciblera les enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes à partir d'avril jusqu'au pic de la saison de soudure, en septembre.
31. Le PAM continuera de travailler avec le Gouvernement et les partenaires dans le cadre du partenariat REACH, et avec d'autres instances en vue de réduire le retard de croissance et l'anémie.

Stratégie de transfert des responsabilités

32. Les préparatifs du transfert des responsabilités seront axés sur le renforcement des capacités au niveau central avec le Gouvernement et au niveau des communautés. Le PAM travaillera en collaboration avec des partenaires dans le domaine de la planification et du développement communautaires, en formant les comités locaux à la gestion et à l'entretien des avoirs, et il contribuera aux systèmes d'alerte rapide existants et s'attachera à les améliorer²⁹. Le PAM et la Banque mondiale aideront ensemble le Gouvernement à constituer une base de données nationale recensant les ménages vulnérables, en vue de permettre le transfert de la responsabilité des filets de sécurité concernant certaines catégories de personnes. Le PAM veillera également à doter le Gouvernement des moyens de se préparer aux crises et d'y faire face.
33. Le Gouvernement prévoit de mettre en place des filets de sécurité (probablement sous la forme de transferts monétaires) au profit des personnes les plus vulnérables d'ici à 2015 ou 2016. Le PAM adaptera sa stratégie en fonction des changements apportés au système de protection sociale, dans l'objectif de renforcer la résilience.
34. À court et à moyen terme, le transfert des responsabilités peut être envisagé pour les 30 pour cent de stocks alimentaires villageois de sécurité qui sont reconstitués grâce à des fonds auto-générés. Le PAM travaillera avec des partenaires pour dispenser des formations et augmenter le nombre de stocks autonomes gérés par les autorités locales et les communautés.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

35. L'IPSR 200640 cible les zones agricoles et agropastorales pluviales du sud, où vivent la plupart des personnes en situation d'insécurité alimentaire, y compris les enfants le plus gravement atteints de malnutrition. Elle prévoit également de venir en aide aux ménages urbains vulnérables vivant dans des quartiers de Nouakchott sujets aux inondations, qui sont tributaires de sources de revenus instables et exposés aux chocs. Les stocks alimentaires villageois de sécurité et les avoirs créés dans les zones rurales pourraient bénéficier aux éleveurs nomades. Les communautés accueillant des réfugiés maliens dans la région de Hodh El Charghi seront appuyées à la faveur de l'IPSR 200640; deux distributions au titre d'activités Assistance alimentaire contre travail ont été organisées au titre de l'IPSR 200474.

²⁹ Après les récoltes et pendant la période de soudure, le CSA recueille des données sur les indicateurs se rapportant à la sécurité alimentaire, avec l'appui du PAM. Le Ministère de la santé dirige les enquêtes nutritionnelles SMART, réalisées deux fois par an à l'échelle nationale. Le CSA, le PAM, FEWS NET et Action contre la Faim participent au système d'information sur les marchés en collectant des données sur l'évolution des prix et les disponibilités alimentaires. Les données recueillies étayent le système d'alerte rapide dirigé par le CSA.

36. Le ciblage géographique donne la priorité aux régions où les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguë ont été constamment élevés pendant cinq ans³⁰: Assaba, Brakna, Hodh El Gharbi, Gorgol, Guidimakha, Hodh El Charghi³¹ et Tagant. Les marchés, l'évolution des prix, la disponibilité de vivres et les préférences des bénéficiaires sont également pris en compte au moment de décider dans quelles zones organiser des distributions de vivres et dans lesquelles prévoir des transferts d'espèces. Les critères pour Nouakchott comprendront les taux de prévalence et le nombre absolu de personnes exposées à une vulnérabilité extrême³².
37. Le ciblage des ménages sera effectué avec les partenaires et les comités de village. Une étude de la situation économique des ménages sera utilisée en milieu rural pour cibler les ménages pauvres et très pauvres. Dans la base de données de 2012 du PAM et du CSA, 12 000 ménages vulnérables ont été répertoriés au moyen d'un indice composite, ayant trait aux denrées et aux produits non alimentaires. Cette méthode est en cours d'adaptation pour les zones rurales, en collaboration avec le Gouvernement et la Banque mondiale. La vulnérabilité des ménages pauvres dirigés par une femme est particulièrement prise en considération lors du ciblage³³.
38. Les estimations du nombre des bénéficiaires sont établies à partir d'une analyse des tendances sur cinq ans et prennent en compte le nombre moyen de personnes invariablement exposées à une insécurité alimentaire grave après les récoltes (insécurité alimentaire grave chronique) et le nombre moyen de personnes qui se retrouvent systématiquement en situation d'insécurité alimentaire grave pendant la période de soudure (insécurité alimentaire grave transitoire et récurrente). Les stocks alimentaires villageois de sécurité concernent principalement les personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée; les chiffres correspondent aux tendances sur cinq ans.
39. Une supplémentation alimentaire généralisée sera assurée au profit des enfants âgés de 6 à 23 mois ainsi que des femmes enceintes et des mères allaitantes dans les communautés ciblées. Une supplémentation alimentaire ciblée sera mise en place pour les enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi que pour les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition pris en charge conformément au protocole national de traitement de la malnutrition aiguë. Les enfants cessant de bénéficier d'une alimentation thérapeutique seront orientés vers les CRENAM.
40. L'intervention sera ajustée compte tenu des résultats du suivi de la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que de l'analyse des précipitations, de la production agricole et des prix; elle sera aussi adaptée en cas de choc ou de crise. La couverture géographique des activités nutritionnelles peut être étendue en cas de crise de grande ampleur.

³⁰ Caractéristiques des régions prioritaires: i) 30 pour cent de la population se trouve régulièrement en situation d'insécurité alimentaire pendant la période de soudure, et le taux de malnutrition aiguë globale dépasse le seuil d'urgence de 15 pour cent; ii) 20 à 30 pour cent de la population sont touchés par l'insécurité alimentaire, et la malnutrition aiguë globale excède le seuil d'urgence; et/ou iii) le taux de malnutrition aiguë globale dépasse le seuil de 10 pour cent jugé "grave" et l'insécurité alimentaire touche 30 pour cent de la population.

³¹ L'UNICEF poursuivra les activités de supplémentation alimentaire généralisée dans la région de Hodh El Charghi; le PAM n'a donc pas prévu d'activités de ce type pour les enfants âgés de 6 à 23 mois dans cette région dans le cadre de l'IPSR 200640.

³² D'après les résultats de l'EPCV de 2008 et de la série d'enquêtes relevant du système de suivi de la sécurité alimentaire menées entre 2009 et 2013.

³³ Le suivi post-distribution effectué en décembre 2012 a révélé que 71 pour cent des ménages vulnérables à Nouakchott et 69 pour cent des ménages ruraux bénéficiant de transferts d'espèces étaient dirigés par une femme; 79 pour cent des bénéficiaires de l'IPSR appartiennent à des ménages ayant une femme à leur tête.

41. Les activités suivent le calendrier saisonnier d'une année normale, épargnée par les crises, qui comprend une période de soudure (voir la figure 1)³⁴. L'IPSR tient compte des déficits vivriers prévus en 2014; les interventions seront adaptées en fonction de la planification saisonnière basée sur les moyens d'existence.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR ACTIVITÉ			
Activités	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
ACA - espèces	56 856	59 177	116 033
ACA - vivres	35 610	37 063	72 673
Transferts d'espèces non assortis de conditions (période de soudure)	54 728	56 961	111 689
Distributions générales de vivres – produits alimentaires (période de soudure)	43 529	45 306	88 835
Stocks alimentaires villageois de sécurité	71 442	74 358	145 800
Supplémentation alimentaire ciblée: enfants de 6 à 59 mois	61 964	64 494	126 458
Supplémentation alimentaire ciblée: femmes enceintes et mères allaitantes	-	18 387	18 387
CRENAM: assistants	160	1 440	1 600
CRENI: aidants	-	2 398	2 398
Supplémentation alimentaire généralisée: enfants de 6 à 23 mois	103 041	107 246	210 287
Supplémentation alimentaire généralisée: femmes enceintes et mères allaitantes	-	142 695	142 695
Total, avec chevauchements	427 330	610 065	1 037 395
Total, hors chevauchements	308 423	296 328	604 752*

* Le chevauchement entre toutes les activités de transferts de vivres (nutrition et stocks alimentaires villageois de sécurité) et d'espèces est de 35 pour cent.

42. En raison des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, et afin de renforcer la résilience, certains bénéficiaires reçoivent de l'aide sous plusieurs formes. Il n'y a pas de chevauchement entre les bénéficiaires des activités ACA prévoyant la remise d'espèces et des activités ACA prévoyant des distributions de vivres car les activités sont mises en œuvre dans des zones géographiques différentes. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave sont pris en charge huit mois par an: ils reçoivent une assistance conditionnelle sous forme de vivres et d'espèces pendant cinq mois et une assistance inconditionnelle pendant les trois mois correspondant au plus fort de la période de soudure. Du fait de l'accentuation de l'insécurité alimentaire grave lorsque la période de soudure connaît son pic, le nombre de personnes bénéficiant de manière inconditionnelle de transferts d'espèces et de distributions générales de vivres augmente. Soixante-dix pour cent des bénéficiaires qui reçoivent un appui nutritionnel bénéficient également de distributions générales de vivres; 40 pour cent des bénéficiaires utilisant les stocks alimentaires villageois de sécurité participent également aux activités ACA ou bénéficient de distributions générales de vivres.

³⁴ D'autres éléments concernant les régions seront ajoutés à ce calendrier grâce à la planification saisonnière basée sur les moyens d'existence entre mars et juin 2014.

Figure 1: Calendrier saisonnier

IPSR 200640 CALENDRIER ANNUEL DES ACTIVITÉS DU PAM SELON LES RYTHMES SAISONNIERS NATURELS												
Principales récoltes		Cultures de décrue et maraîchage						Activités rurales		Cultures pluviales		
Migration du bétail								Retour du bétail				
Migration saisonnière - travaux manuels (hommes jeunes/d'âge adulte)												
Début de la période de soudure (année normale)						Pic de la période de soudure						
Saison des pluies	Saison sèche froide				Saison sèche chaude				Saison des pluies			
	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Supplémentation alimentaire ciblée + réduction de la malnutrition aiguë modérée												
						Stocks alimentaires villageois de sécurité						
						Appui/formation en matière de gestion après-récolte			Approvisionnement pour la période de soudure			
						Appui à la création et au renforcement d'avoires (activités Vivres ou Espèces contre travail ou pour la formation)						
						Remise en état des terres agricoles - protection et régénération des sols - mesures de lutte contre l'érosion - reboisement						
						Distribution de vivres ou d'espèces non assorties de conditions						
						Supplémentation alimentaire généralisée						

CONSIDÉRATIONS D'ORDRE NUTRITIONNEL ET RATIONS/VALEUR DES TRANSFERTS MONÉTAIRES

43. Le PAM fournit des demi-rations de février à septembre, ce qui constitue un filet de sécurité ciblé³⁵. La valeur des transferts d'espèces correspond à la valeur quotidienne de l'assortiment alimentaire en nature. Elle est établie avec le Gouvernement et d'autres partenaires compte tenu de l'évolution des prix des denrées³⁶; elle est inférieure au salaire journalier moyen afin de réduire au minimum tout impact négatif, et elle est adaptée si les prix du marché varient de manière significative.
44. Les rations alimentaires permettent de remédier aux carences en micronutriments: elles apportent de l'huile végétale enrichie en vitamine A, du sel iodé, des aliments composés enrichis spéciaux et des suppléments nutritionnels prêts à consommer. Les transferts d'espèces s'accompagneront d'activités de sensibilisation destinées à orienter les achats et à optimiser la préparation des aliments.
45. Les rations distribuées dans le cadre des activités en lien avec les stocks alimentaires villageois de sécurité comprennent 75 pour cent des céréales nécessaires pour un ménage composé de six personnes. Chaque stock garde en réserve des céréales pour 50 ménages pendant trois mois. Les espèces correspondant à la ration remise aux aidants permettent de se procurer des vivres pour 12 jours, soit la durée moyenne d'hospitalisation³⁷.

³⁵ Les années de crise, des ménages supplémentaires recevront la ration complète prévue au titre des distributions générales de vivres ou un transfert monétaire d'un montant de 24 000 ouguiya mauritaniennes (soit 80 dollars).

³⁶ Le coût local moyen de l'assortiment alimentaire du PAM a été fixé compte tenu des résultats d'une analyse sur 12 mois des prix des produits de base dans toutes les régions. Calculé sur la base d'un ménage composé de six personnes, ce coût a été fixé à 12 000 ouguiya (40 dollars) quelle que soit la période de l'année.

³⁷ Le montant s'établit à 2 000 ouguiya (6,7 dollars) pour 12 jours, somme qui est distribuée chaque mois.

	Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	Supplémentation alimentaire ciblée – enfants	CRENAM: assistants	Supplémentation alimentaire généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes	Supplémentation alimentaire généralisée – enfants	CRENI: aidants	Stocks alimentaires villageois de sécurité	ACA/distributions générales de vivres – produits alimentaires	ACA/distributions générales de vivres – espèces
Céréales	-	-	1 000	-	-	-	400	250	-
Légumes secs	-	-	250	-	-	-	-	20	-
Huile	25	-	150	20	-	-	-	10	-
Sel	-	-	-	-	-	-	-	2,5	-
SuperCereal	250	-	-	200	-	-	-	-	-
Plumpy'Sup	-	92	-	-	-	-	-	-	-
Plumpy'Doz	-	-	-	-	47	-	-	-	-
Espèces (<i>en dollars/personne/jour</i>)	-	-	-	-	-	0,56	-	-	0,22
TOTAL (g/personne/jour)	275	92	1 400	220	47	-	400	282,5	0,22
Total kcal/jour	1 175	500	1 093	940	247	-	1 320	981	-
% de kcal d'origine protéique	13,2	10,2	12,7	13,2	10,2	-	14,9	14,2	-
% de kcal d'origine lipidique	34,9	54,9	27,7	34,9	54,9	-	4,1	12,8	-
Jours d'alimentation par an	270	60	240	180	180	12	90	240	240

	Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes et mères allaitantes	Supplémentation alimentaire ciblée – enfants	ACA – CRENAM: assistants	Supplémentation alimentaire généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes	Supplémentation alimentaire généralisée – enfants	Stocks alimentaires villageois de sécurité	ACA	Distributions générales de vivres	TOTAL
Céréales	-	-	960	-	-	10 498	6 541	12 091	30 090
Légumes secs	-	-	240	-	-	-	523	967	1 730
Huile	116	-	144	428	-	-	262	484	1 434
Sel	-	-	-	-	-	-	65	121	186
SuperCereal	1 162	-	-	4 281	-	-	-	-	5 443
Plumpy'Sup	-	698	-	-	-	-	-	-	698
Plumpy'Doz	-	-	-	-	1 158	-	-	-	1 158
TOTAL (en tonnes)	1 278	698	1 344	4 709	1 158	10 498	7 391	13 663	40 739

CRENI - aidants	ACA – espèces	Distributions générales de vivres – espèces	Total
48 432	9 273 357	15 166 219	24 488 008

MODALITÉS D'EXÉCUTION

46. Les ONG partenaires assureront le ciblage des bénéficiaires, l'enregistrement et la sensibilisation ainsi que d'autres tâches techniques avec les autorités locales. Des institutions de microfinancement ou des ONG assureront la fourniture de l'assistance en espèces³⁸. Les stocks alimentaires villageois de sécurité sont administrés par des comités de gestion locaux, le CSA et des ONG.
47. Le PAM organisera des ateliers pour recenser les avoirs et les compétences prioritaires, à partir de plans de développement régional et communautaire, et il s'entretiendra directement avec les parties prenantes et les bénéficiaires lors d'exercices de planification saisonnière basée sur les moyens d'existence. Le Gouvernement assurera la supervision technique et le contrôle de la qualité des activités de développement rural. Les compétences techniques des partenaires seront renforcées pour garantir la qualité et la durabilité des avoirs.
48. Le PAM examinera la possibilité de travailler avec des ONG pour aider le Ministère de la santé à mettre en œuvre les activités de supplémentation alimentaire généralisée, ce qui permettrait à ce ministère d'axer son travail sur la supervision.
49. La supplémentation alimentaire ciblée est mise en œuvre par des ONG, en collaboration avec le Gouvernement et l'UNICEF. Les critères de début et de fin de prise en charge et la durée du traitement correspondent à ce que prévoit le protocole national de nutrition. Dans les communautés, des bénévoles sont formés par les partenaires coopérants, le Ministère de la santé et le Ministère des affaires sociales, de l'enfance et de la famille, avec l'appui technique de l'UNICEF et du PAM.
50. La collaboration avec les ONG est régie par les accords de partenariat sur le terrain du PAM; des accords analogues de plus grande portée seront utilisés dans le cadre de l'IPSR 200640, qui couvriront toutes les activités menées dans une zone géographique donnée.

Participation

51. Le PAM travaillera avec des partenaires pour harmoniser la planification communautaire participative ainsi que l'analyse des moyens d'existence et des facteurs saisonniers, et le ciblage. Ces approches permettent de garantir que les activités s'appuient sur des stratégies de résilience à long terme, propres au contexte, et conçues avec les communautés.
52. Aux niveaux régional et communal, les sites et les activités sont choisis avec les parties prenantes. Au niveau des villages, les partenaires travaillent avec les communautés pour créer des comités de gestion locaux représentant tous les groupes de population, ou pour renforcer ceux qui existent. Ces comités relaient les messages du PAM et de ses partenaires auprès des communautés, notamment les messages encourageant la participation active des femmes et la bonne gestion des ressources naturelles. Un système de gestion des réclamations des bénéficiaires, y compris une permanence téléphonique, sera mis en place avec les partenaires dans les zones urbaines et rurales³⁹.

³⁸ Il est actuellement fait appel à des institutions de microfinancement pour assurer les transferts monétaires en milieu urbain exclusivement; un projet pilote sera mené dans les zones rurales dans le cadre de l'IPSR 200640.

³⁹ Un système de gestion des réclamations concernant les transferts monétaires a été mis à l'essai à titre pilote en 2013.

Achats

53. Le blé représente 75 pour cent des quantités de vivres prévues pour l'IPSR 200640, dont 70 pour cent devraient être achetés à l'échelle internationale et le reste par l'intermédiaire d'importateurs locaux qui offrent des prix compétitifs. Les achats régionaux effectués au moyen du Mécanisme d'achat anticipé du PAM se composeront principalement de légumes secs. Une évaluation sera réalisée afin de déterminer s'il conviendrait de donner plus d'ampleur aux achats d'aliments produits localement.

Logistique

54. Les aliments achetés sur les marchés internationaux seront acheminés en passant par les ports de Nouakchott et de Dakar. Les entrepôts, situés dans dix endroits différents, ont une capacité de stockage de 30 300 tonnes; cinq unités d'entreposage mobiles sont disponibles en cas de besoin. La saison des pluies pourrait entraver les livraisons de vivres dans les régions de Hodh El Gharbi et Hodh El Charghi; il faudra peut-être prépositionner des stocks. Le PAM gère les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies dans le cadre d'une opération spéciale qui prévoit la possibilité de transporter des cargaisons légères par la voie aérienne.

Modalités de transfert

55. Depuis 2011, le PAM a nettement accru son utilisation des transferts monétaires en Mauritanie. Les marchés sont bien approvisionnés et la plupart des denrées sont disponibles, même pendant la période de soudure⁴⁰. La distribution d'espèces est appropriée et peut être plus rapide et plus rentable que la distribution de vivres dans les zones rurales. Les activités de suivi ont confirmé que les bénéficiaires préféreraient les espèces. La transposition à plus grande échelle par le PAM des transferts monétaires appuie les plans du Gouvernement visant à mettre progressivement en place des filets de protection sociale fondés sur les transferts d'espèces pour les ménages vulnérables. Les risques associés aux transferts monétaires seront réduits grâce à la conclusion d'accords avec les parties prenantes concernant les dispositifs de sécurité, la transparence pendant les transferts et la constitution de comités de contrôle sur chaque site.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

56. Les données relatives au suivi seront tirées des rapports établis par les partenaires coopérants. Le PAM effectuera régulièrement un suivi sur place des distributions de vivres et gardera le contact avec les bénéficiaires par le biais de ses bureaux auxiliaires et de différentes missions sur le terrain. Le suivi post-distribution trimestriel, le système de suivi de la sécurité alimentaire, les enquêtes SMART et les enquêtes de fin de projet réalisées avec les partenaires permettront d'assurer le suivi des indicateurs d'effet direct. Les capacités du personnel et des partenaires seront renforcées grâce à des formations consacrées au suivi et à l'évaluation ainsi qu'à la gestion axée sur les résultats.

⁴⁰ Ce qu'ont confirmé le suivi et une étude de marché réalisés par le PAM.

GESTION DES RISQUES

57. *Risques programmatiques.* Les dispositifs en place dans les bureaux auxiliaires et les systèmes de suivi et d'évaluation seront améliorés de manière à assurer une aide plus efficace. Le PAM collabore plus étroitement avec ses partenaires en vue d'atténuer le risque que soient créés des avoirs de mauvaise qualité, en renforçant les capacités du personnel et des partenaires et en mettant à disposition du matériel et des ressources financières. Les responsables communautaires, les femmes et les jeunes seront mobilisés par l'intermédiaire des comités locaux et d'activités de sensibilisation.
58. *Risques contextuels.* Pour obtenir un impact concret dans un environnement très dégradé, il peut falloir recourir à de la main-d'œuvre spécialisée et mener des travaux de grande envergure, parallèlement aux activités ACA. La dépendance à l'égard des importations et la forte concentration du marché des importations font qu'il existe un risque que les prix augmentent.
59. *Risques institutionnels.* Les difficultés liées au financement et la mauvaise compréhension par les parties prenantes des priorités du PAM font peser des risques importants. Le PAM s'emploie avec ses partenaires à passer progressivement à des interventions intégrées s'inscrivant dans le long terme, qui améliorent la résilience des communautés en situation de vulnérabilité chronique. Il encouragera les donateurs à apporter un appui soutenu et durable. Les capacités des bureaux de pays seront renforcées et les donateurs seront régulièrement tenus informés de la situation.

Gestion des risques liés à la sécurité

60. Les conditions de sécurité sont précaires dans la région du Sahel, en particulier depuis l'intervention militaire conduite au Mali en 2013. Si la situation se dégrade, l'accès des secours humanitaires pourrait être réduit, et il pourrait falloir renforcer les mesures de sécurité.
61. Le PAM respecte les normes minimales de sécurité opérationnelle et de sécurité des télécommunications définies à l'échelle des Nations Unies, et il est en train d'étoffer les effectifs en vue de permettre l'application des mesures d'atténuation prévues en matière de sécurité. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies assurent les évacuations pour raisons de sécurité et les évacuations sanitaires, et se tiennent prêt à apporter un soutien d'urgence aux organisations humanitaires en Mauritanie. Le PAM collabore avec l'Équipe de pays des Nations Unies par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, du Groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	30 089	9 985 112	
Légumes secs	1 730	1 072 748	
Huile et matières grasses	1 434	1 920 126	
Aliments composés et mélanges	7 300	8 593 974	
Autres	186	31 497	
Total, produits alimentaires	40 739	21 603 457	
Transport extérieur		5 088 032	
Transport terrestre, entreposage et manutention		10 434 823	
Autres coûts opérationnels directs		3 279 858	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		40 406 170	40 406 170
Espèces et bons		24 488 008	
Coûts connexes		2 499 270	
Espèces et bons, et coûts connexes		26 987 278	26 987 278
Développement et augmentation des capacités		1 005 486	1 005 486
Coûts opérationnels directs			68 398 934
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			8 804 898
Total des coûts directs du projet			77 203 832
Coûts d'appui indirects (7 0 pour cent) ³			5 404 268
COÛT TOTAL POUR LE PAM			82 608 100

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement de budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	3 102 588
Agents des services généraux	1 137 850
Total partiel	4 240 438
Dépenses de fonctionnement et autres	881 250
Dépenses d'équipement	257 000
Sécurité	812 000
Voyages et transports	1 391 610
Études préalables, évaluations et suivi¹	1 222 600
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	8 804 898

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont réalisées par le personnel du bureau de pays, les coûts sont inclus dans les rubriques Dépenses de personnel et frais connexes et Voyages et transports.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance
Résultats et indicateurs transversaux	
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet Cible: > 50% d'ici à décembre 2016 ➤ Proportion de ménages bénéficiant d'une assistance au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces ou des produits alimentaires sont prises par l'homme, par la femme ou par les deux Cible: 50% ➤ Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres ou d'espèces Cible: > 60%
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir Cible: > 90% d'ici à décembre 2016 ➤ Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme Cible: 70%
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires Cible: > 3 d'ici à décembre 2016 ➤ Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires Cible: 100% ➤ Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement) Cible: à déterminer



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
<p>Effet direct 1.1 Réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes</p> <p>Produits liés: A et K <i>[voir le tableau des produits ci-dessous]</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: > 90 (décembre 2016) ➤ Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: > 90 (décembre 2016) ➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée <ul style="list-style-type: none"> - taux de récupération Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: > 75% - taux de mortalité Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: < 3% - taux de non-réaction au traitement Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: < 10% - taux d'abandon du traitement Référence: 4,9% Cible: < 15% <p>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2, A.6, K.2 et K.3 <i>[voir le tableau des produits ci-dessous]</i></p>	<p>Le programme est financé et ne subit aucune rupture de la chaîne d'approvisionnement</p> <p>Aucune crise ne survient pendant l'exécution du programme</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p> <p>Produit lié: A</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Score relatif aux avoirs des communautés Référence: à déterminer Cible: score supérieur au niveau de référence pour 90 % des communautés ciblées d'ici à décembre 2016 ➤ Indice des stratégies de survie, en fonction du sexe du chef de famille Référence: à déterminer Cible: indice des stratégies de survie en baisse ou stabilisé pour 100 % des ménages ciblés d'ici à décembre 2016 ➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille Référence: à déterminer Cible: score de diversité alimentaire en hausse de 80 % chez les ménages ciblés ➤ Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille Référence: à déterminer Cible: prévalence d'un niveau de consommation alimentaire insuffisant réduite de 80 % chez les ménages et les personnes ciblés <p>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2, A.4 et A.6</p>	<p>Les communautés conviennent de travailler ensemble en vue d'améliorer la sécurité alimentaire</p> <p>Le programme dispose d'un financement suffisant pour que toute pénurie de vivres puisse être évitée</p>
<p>Effet direct 3.3 Renforcement de la capacité des pays et des institutions en matière de réduction des risques</p> <p>Produits liés: A et G</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de politiques, plans et mécanismes nationaux concernant la sécurité alimentaire, entre autres, appuyés par le PAM qui contribuent à améliorer la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique <p>Cible: 5</p> <p>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.4, A.6 et G.1</p>	<p>Grâce à la stabilité politique, il est possible de travailler avec le Gouvernement et les partenaires</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
<p>Effet direct 4.1 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p> <p>Produits liés: A et K</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: <ul style="list-style-type: none"> - taux de récupération Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: > 75% - taux de mortalité Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: < 3% - taux de non-réaction au traitement Référence: à déterminer avant juin 2014 Cible: < 10% - taux d'abandon du traitement Référence: à déterminer Cible: < 15% ➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Cible: > 80 (décembre 2016) ➤ Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions Cible: > 80 (décembre 2016) ➤ Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans (rapport poids/taille, en %) Cible: < 10 (juillet 2016) <p>Indicateurs relatifs aux produits liés: A.1, A.2, A.6, K.2 et K.3</p>	<p>Le programme dispose d'un financement suffisant pour que toute pénurie de vivres puisse être évitée</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Produits liés	Indicateurs relatifs aux produits liés	
<p>Produit A Distributions de produits alimentaires et de produits nutritionnels de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>A.1 Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>A.2 Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>A.4 Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>A.6 Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p>	
<p>Produit G Capacités humaines atténuant les risques de catastrophe et de choc développées</p>	<p>G.1 Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p>	
<p>Produit K Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>K.2 Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>K.3 Proportion d'aidants familiaux (hommes et femmes) ciblés ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p>	

INTERVENTIONS DE L'IPSR 200640

Régions ciblées

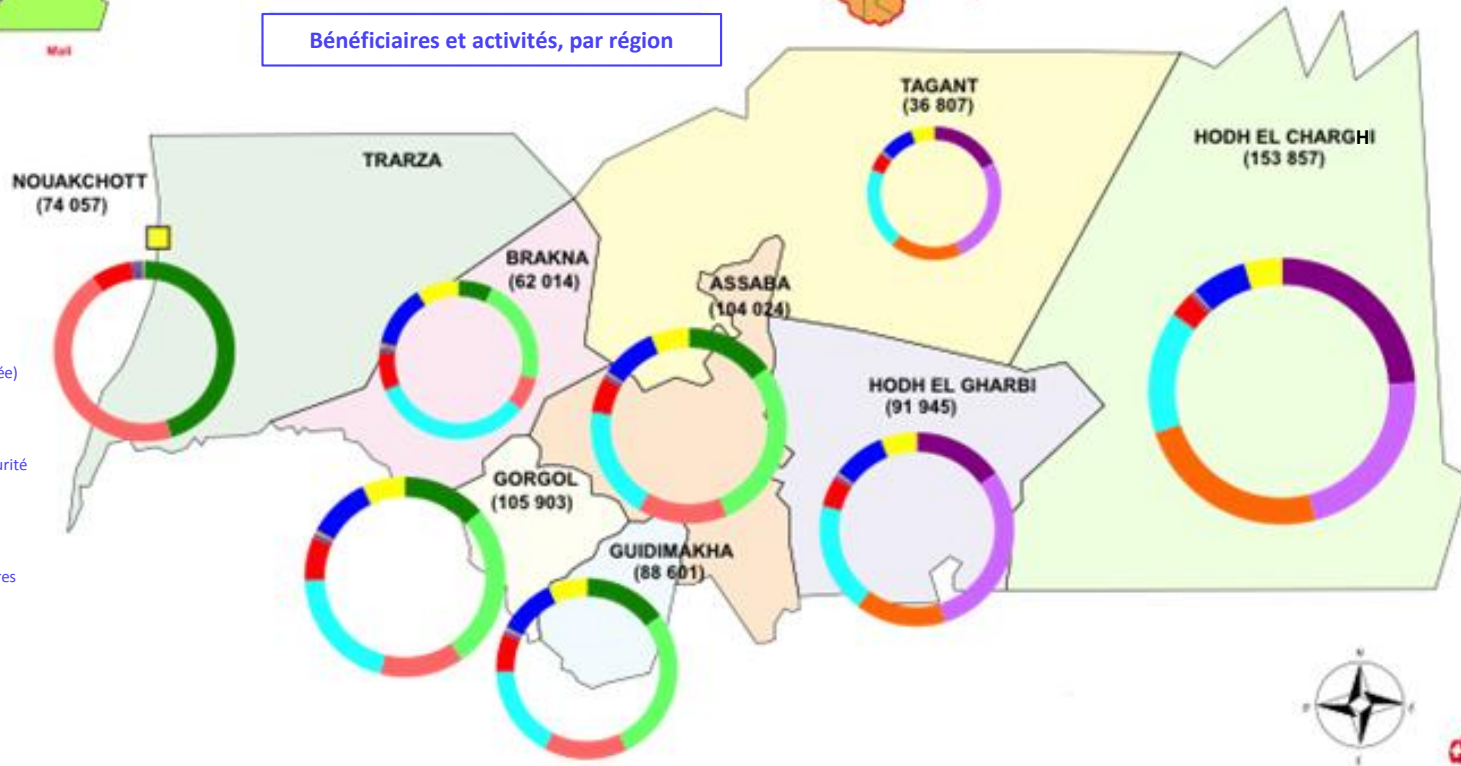


Zones couvertes par les bureaux auxiliaires, par commune



Bénéficiaires et activités, par région

- RÉGIONS**
(Nombre de bénéficiaires)
- Espèces (ins. alim. grave)
 - Espèces (ins. alim. modérée)
 - ACA – espèces (ins. alim. grave)
 - Dist. gén. de vivres (ins. alim. grave)
 - Dist. gén. de vivres (ins. alim. modérée)
 - ACA – vivres (ins. alim. grave)
 - Stocks alimentaires villageois de sécurité
 - Comités responsables des stocks
 - CRENAM – enfants
 - CRENAM – femmes enceintes et mères allaitantes
 - CRENAM – assistants
 - Suppl. alim. généralisée – enfants
 - Suppl. alim. généralisée – femmes enceintes et mères allaitantes
 - CRENI - aidants



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACA	Assistance alimentaire pour la création d'avoirs
CRENAM	Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour la prise en charge des personnes atteintes de malnutrition aiguë modérée
CRENI	Centre de récupération nutritionnelle intensive
CSA	Commissariat à la sécurité alimentaire
EPCV	enquête permanente sur les conditions de vie
FEWS NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
GRET	Groupe de recherches et d'échanges technologiques
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
partenariat REACH	Redoubler d'efforts en vue d'éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SMART	Enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance